

# UN COMMUNISME CONQUÉRANT :

## CINQ SÉCURITÉS SOCIALES, PÔLES PUBLICS, NATIONALISATIONS

*Cette contribution s'inscrit dans un ensemble de sept contributions thématiques déposées par les mêmes auteurs.*

**Maxime Barbier et Margot Chantegros – Fédération de la Marne, section de Reims**

---

### **A. Subventions aux entreprises : conditionnalité d'abord, coercition ensuite**

**Le problème.** La France verse 211 milliards d'euros de subventions aux entreprises chaque année, massivement sans contrepartie réelle.

**L'analyse.** Une subvention publique n'est jamais un don inconditionnel : par sa nature même, elle est affectée à un objet d'intérêt général. Quand une entreprise perçoit des milliards au titre de l'emploi et qu'elle licencie, la cause de la subvention a disparu.

**Les propositions.** Pour l'avenir : loi-cadre imposant dans tout contrat d'aide publique des engagements contraignants (maintien de l'emploi, interdiction de dividendes, maintien de la production sur le territoire) et une clause de conversion automatique en participation de l'État en cas de manquement. Pour le passé : commission d'enquête parlementaire permanente évaluant rétroactivement les bénéficiaires majeurs sur dix ans. Pour chaque entreprise identifiée, une alternative : remboursement intégral selon un échancier sans condition de temporalité (avec interdiction de dividendes tant que la dette n'est pas soldée), ou entrée de l'État au capital à proportion des sommes détournées. Dans les faits, la plupart choisiront la conversion — nationalisation progressive financée par l'argent public déjà versé. Et si l'on nous oppose le mot d'expropriation, ne le fuyons pas : c'est un droit constitutionnel.

### **B. La question européenne : désobéissance et alternative**

**Le problème.** La quasi-totalité des propositions qui précèdent se heurtent aux traités européens. Le droit de la concurrence interdit les monopoles publics, les aides d'État « discriminatoires », les restrictions à la libre circulation des capitaux. L'euro contraint

la politique monétaire.

**L'analyse.** Nous ne pouvons pas proposer un programme ambitieux d'un côté et faire comme si les traités n'existaient pas de l'autre. L'expérience grecque de 2015 — Syriza capitulant devant la troïka faute de plan B — doit servir de leçon.

**La proposition.** La mise en œuvre de notre programme implique la désobéissance aux traités européens là où ils s'opposent à la souveraineté populaire. Non pas la sortie comme fin en soi, mais l'affirmation que la volonté du peuple français prime. Si la désobéissance s'avère insuffisante ou si les rétorsions sont inacceptables, la construction d'une alternative à l'UE devra être posée ouvertement — un autre cadre de coopération fondé sur la souveraineté des peuples, la planification écologique et la solidarité.

### **C. Cinq sécurités sociales pour sortir les besoins fondamentaux du marché**

**Le problème.** Le principe de 1945 — « chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins » — a été appliqué à la santé. Il n'y a aucune raison de s'arrêter là.

**L'analyse.** Cinq piliers, un principe unique.

1. Sécurité sociale de la santé : héritée de 1945, à défendre et étendre — prise en charge à 100 %, retour aux élections des administrateurs, pôle public du médicament.
2. Sécurité emploi-formation : la SEF, proposition historique du PCF.
3. Sécurité sociale de l'alimentation : portée par la Confédération paysanne — accès universel, conventionnement entre producteurs et caisses démocratiques, cotisation mutualisée. (**En supplément :** Nous renvoyons à la contribution de la Commission Agriculture Pêche Forêt pour une analyse approfondie des rapports entre capitalisme et agriculture, et nous inscrivons nos propositions en complémentarité avec les leurs.)
4. Sécurité sociale du logement : portée par la CNL (manifeste septembre 2025) — droit au maintien dans les lieux, loyers ajustés aux revenus, mutualisation. En complément : 250 000 logements sociaux par an, encadrement des loyers, réquisition des logements vacants, rénovation du parc existant, taxation confiscatoire de la spéculation immobilière.
5. Sécurité sociale de l'énergie : proposition de cette contribution — allocation universelle couvrant les besoins de base, tarification progressive au-delà, financée par cotisation mutualisée. Ce que les ménages paient aujourd'hui en factures à des opérateurs privés, ils le paieraient en cotisation à une caisse publique, sans marge ni dividende.

**La proposition.** Le 40<sup>e</sup> Congrès adopte l'architecture des cinq sécurités sociales

comme colonne vertébrale programmatique du PCF.

---

## **Résumé des propositions**

1. Conditionnalité stricte de toute aide publique. Commission d'enquête rétroactive sur dix ans. Alternative remboursement/conversion en capital pour les subventions détournées.
2. Désobéissance aux traités européens et préparation d'une alternative à l'UE.
3. Cinq sécurités sociales comme colonne vertébrale : santé (étendue, avec pôle public du médicament), emploi-formation (SEF), alimentation (Confédération paysanne), logement (CNL), énergie (proposition originale).

Maxime Barbier & Margot Chantegros

Fédération de la Marne – Section de Reims